

LIST

## « UNE APPROCHE COLLABORATIVE POUR SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION »

**Nicolas Mayer**  
Senior R&T and associate  
Luxembourg Institute of Science  
and Technology (List)



La criticité des conséquences d'une attaque informatique pour une organisation et sa propagation systémique sont aujourd'hui clairement établies au niveau des gouvernements, et ce plus particulièrement pour les secteurs critiques et les activités essentielles à la société. La réglementation joue un rôle croissant dans la sécurisation des entreprises et le législateur s'attache à proposer des cadres réglementaires visant à une meilleure gouvernance de la sécurité.

Ces réglementations, efficaces pour augmenter la maturité d'un secteur dans son ensemble, restent contraignantes pour les entités régulées et entraînent des coûts non négligeables. Afin de pallier ces contraintes tout en restant efficace, l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR), l'autorité réglementaire nationale pour le secteur des télécommunications au Luxembourg, a mis en place une approche collaborative et standardisée avec les acteurs devant se conformer à la loi du 27 février 2011 sur les réseaux et les services de communications électroniques. En association avec le Luxembourg Institute of Science and Technology (List), l'ILR a établi un cadre de gestion des risques et d'analyse des bonnes pratiques composé de deux parties : une

méthode et un outil permettant aux fournisseurs de services de télécommunications de faire leurs analyses et de les rapporter à l'ILR, ainsi qu'une plate-forme permettant à l'ILR de consolider et de traiter les données reçues. L'une des principales forces de l'approche mise en place a résidé dans son caractère collaboratif. Ainsi, de la conception de la méthode et des modèles sous-jacents, jusqu'aux spécifications et aux tests de l'outil, les entreprises régulées ont été associées. Ceci a permis de coller au mieux à leur réalité et de faciliter ainsi l'adoption de la réglementation.

Cette initiative se poursuit actuellement et porte désormais sur une optimisation du dispositif permettant des analyses plus poussées, ainsi que sa capacité à prendre en compte de multiples réglementations. Là encore, les évolutions envisagées reposent sur une participation active des acteurs autour d'une approche centrée utilisateurs, afin de cadrer au mieux avec leurs attentes. L'impact final sera aussi national car, avec des acteurs qui comprennent et adhèrent à la démarche, l'objectif est de positionner le Luxembourg comme un membre performant de l'UE pour se conformer à la directive européenne sous-jacente. ♦